

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

HUITIÈME ANNÉE N° 762 DU 1 AU 3 MARS 2013

1801/2013 : 212^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

ÉDITION DU WEEK END

«L'identité n'est pas donnée une fois pour toutes, elle se construit et se transforme tout au long de l'existence ».

AMIN MAALOUF

ANNÉE 2013

ANNÉE SÉNÉGAL

LA BATAILLE DES PRIX

EST LANCÉE

NOTRE CHRONIQUE HEBDOMADAIRE

Une bataille des prix est bel et bien lancée en Guadeloupe par les conservateurs socialistes . C'est ce qu'indique les dernières actions menées par les conservateurs socialistes dans notre pays pour tenter de convaincre nos compatriotes qu'ils servent à quelque chose au pouvoir : vote d'une loi sur les prix avec ses applications comme ce qu'ils appellent pompeusement le bouclier qualité prix dont ils claironnent à tout bout de champ la mise en place ; décision du conseil régional qu'ils contrôlent de verser une subvention de 100 euros aux ménages modestes pour favoriser la consommation des plus humbles . Il faut noter la redondance des ces mesures qui existaient depuis bien longtemps et dont les effets n'ont pas favorisé la consommation des plus humbles . Les conservateurs socialistes jouent gros. Ils veulent montrer à tous le bien fondé de leur modèle économique et social qui bat de l'aile et qui ne peut plus simultanément être aidé par les performances de l'économie française qui s'éteint petit à petit, inéluctablement semble t il . En effet, partisans de la France et de notre intégration économique dans le système français, il est nécessaire pour eux de montrer que les prix sont identiques en Guadeloupe à ceux pratiqués en France considérée comme le paradis sur terre . Ils sont prêts à tout faire pour cela . Il serait suicidaire de laisser le champ libre aux conservateurs socialistes . C'est heureusement ce qu'a déjà compris des formations politiques qui ne partagent pas le point de vue des conservateurs . LKP et LA CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE notamment utilisent toutes les opportunités pour contrer ce message sur les prix . Les prix en fait ne sont pas une priorité . La Guadeloupe souffre de graves inégalités en matière de consommation engendrées par de graves et inadmissibles disparités de pouvoir d'achat. Les 70 000 chômeurs qui perçoivent un modeste revenu et la quasi totalité des salariés du privé qui n'ont pas de prime de vie chère ont par la force des choses un très faible pouvoir d'achat .Ce sont eux qui consomment peu et mal et non les fonctionnaires surpayés. En réalité le problème économique essentiel qui se pose est celui d'une incapacité à créer de la richesse et donc à avoir un fort taux de croissance de la production marchande parce que le pays qui s'est emparé de notre souveraineté nous a transformé en consommateur de produits fabriqués par ses usines qui éprouvent

de de plus en plus de peine à produire de manière productive c'est à dire avec des prix compétitifs. Il faut donc stopper les décisions illégales (inégalité devant l'impôt) , chères pour nos finances publiques et à effet économique négatif pour relancer la production de richesse dans notre pays et tendre vers un bon équilibre économique.

La demande déposée par les polynésiens à L'ONU pour réinscrire leur pays sur la liste des pays à décoloniser fait des vagues et engendre des critiques de certains français qui estiment bien entendu que la France n'a plus de colonies . Pour tenter de convaincre, ils utilisent des arguments tirés de leur constitution et donc de leur mode de classier dans ce domaine. La France a fait entrer dans son droit le droit international de la décolonisation . Il est curieux qu'aujourd'hui elle ne tienne plus compte de ses dispositions pour de soit disant raisons constitutionnelles . Si c'est le cas,les français doivent dénoncer le droit international .Tout le monde fait semblant d'oublier que la Guadeloupe a été considérée comme un territoire non-autonome dans la résolution 66 du 14 Décembre 1946, mais a été unilatéralement retiré de la liste sans tenir compte de la résolution ou de la consultation de notre peuple. La France a estimé que le vote par son parlement d'une loi faisant passer notre territoire de statut colonisé à celui de département français et en reconnaissant les guadeloupéens comme des citoyens français suffisait . Il n'en est rien. Transformer le statut d'un territoire qui a été extorqué à ses premiers occupants par un génocide ne change rien à la confiscation de la souveraineté du peuple qui l'occupe . Le droit des peuples à disposer d'eux mêmes est un droit collectif dont le sujet est le peuple. Permettre aux guadeloupéens de voter aux élections françaises est un droit individuel qui ne garantit pas l'égalité entre le peuple français et le peuple guadeloupéen : il y a 8 parlementaires guadeloupéens sur les 600 français ; désigner des ministres guadeloupéens ne changent rien à la situation . Les dispositions de la réglementation française ne permette pas l'égalité entre les peuples français et guadeloupéen. Par exemple sur les édifices publics, il n'y a pas de drapeau guadeloupéen mais des drapeaux français. L'autodétermination (ou auto-détermination), appelée aussi droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, est le principe issu du droit international selon lequel chaque peuple dispose d'un choix libre et souverain de déterminer la forme de son régime politique, indépendamment de toute influence étrangère. Il s'agit d'un droit collectif qui ne peut être mis en œuvre qu'au niveau d'un peuple. Le peuple est l'ensemble des humains vivant en société sur un

territoire déterminé et qui, ayant parfois une communauté d'origine, présentent une homogénéité relative de civilisation et sont liés par un certain nombre de coutumes et d'institutions communes. Laissons donc le Peuple guadeloupéen disposer de son avenir. Il suffit de permettre l'organisation d'un référendum.

Le comportement des Nations unies devient de plus en plus odieux en Haïti .Pourtant à part des déclarations générales les haïtiens semblent accepter cette présence qui bouscule l'économie haïtienne en la transformant en une économie d'importation dont le fonctionnement dépend de plus en plus de l'importation de produits fabriqués à l'étranger. On a appris ces jours derniers que l'organisation mondiale dont le personnel est directement responsable de l'épidémie de choléra refusent d'indemniser les victimes au motif que certaines règles du droit international sur la responsabilité des états ne s'appliqueraient pas à l'ONU . Si c'est vrai , il faut changer les choses afin que cette organisation soit condamnée en raison de sa responsabilité .Et puis , au delà , même sans réglementation quand on intervient à tous propos et hors propos on a le décence de créer les institutions judiciaires qui permettent que les organisations internationales soient sanctionnées . Il est vrai que quand comme le conseil de sécurité on est exécutif et judiciaire simultanément rien de juste ne peut en sortir . Cependant simultanément , des responsables de l'ONU font la leçon aux haïtiens pour qu'ils jugent DUVALIER. En clair le message des Nations unies est, fait ce que je refuse de faire : deux poids et deux mesures qui en disent long sur la partialité de cette organisation. Et en parlant de jugement , les complices en l'occurrence les pays occidentaux qui ont soutenu ne sont pas inquiétés .

ELUTHER JEAN PAUL



**LE REGARD
DES GUADELOUPÉENS
SUR LA GUADELOUPE
ET LE MONDE**



AFFAIRES NATIONALES

POLITIQUE

LE LKP RÉAGIT

LKP semble renaître . Cette organisation vient de publier deux communiqués pour dénoncer la nouvelle hausse du prix de l'énergie et le versement par la Région dirigée par les conservateurs socialistes d'une obole de 100 euros. Nous reproduisons un des communiqué qui peut être consulté sur le site de cette organisation .

« Le 29 août dernier, le prix des carburants a baissé de 6 centimes par litre en France. Le même jour, Victorin LUREL déclarait avoir saisi le préfet pour préparer la mise en œuvre de cette baisse de 6 centimes en Guadeloupe. Le 10 septembre 2012, la préfecture publiait un arrêté qui transformait « cette baisse » en « minoration exceptionnelle de 6 centimes ». Mais incroyable, la « baisse » du gazole devenait une stagnation du gazole, la « baisse » du super mutait en une augmentation de 2 centimes ! Victorin LUREL devenait l'inventeur génial de la baisse des prix qui augmente les prix.

Car nous devrions logiquement bénéficier d'un prix des carburants inférieur au prix France, comme il y a quelques années, en raison :

- d'une Taxe spéciale de consommation (TSC) largement inférieure à la Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) appliquée en France. La TSC s'élève à 49,937 centimes/litre pour le super et 28,09 centimes/litre pour le gazole alors que la TICPE moyenne, en France, est de 60,69 centimes/litre pour le super et 42,84 centimes/litre pour le gazole.
- de taux d'octroi de mer et d'octroi de mer régional bien moindres que ceux de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) appliquée en France. Les taux d'octroi de mer (5%) et d'octroi de mer régional (2,5 %) étant, par ailleurs, inférieurs au taux de TVA qui s'élève à 19,6 % en France.
- d'un système administré qui devrait limiter strictement les profits de la

SARA et contrôler précisément les coûts qu'elle facture au lieu de lui garantir une rente de situation « opulente ».

Eh bien NON, au final, avec une fiscalité plus favorable qu'en France et la situation de monopole absolu dont jouit la SARA, les carburants sont plus chers en Guadeloupe. Alors qu'il n'a eu de cesse de réclamer un gel total des prix et de stigmatiser les compagnies pétrolières et la SARA lorsqu'il était dans l'opposition, le ministre en exercice, Victorin LUREL, est subitement devenu dou dou dou avè lé pwofitan. LKP réaffirme que ce sont les profits « opulents » (pour reprendre les propos de Victorin LUREL) de la SARA et des compagnies pétrolières, fixés annuellement en collaboration avec le ministère du budget et le préfet dans une « absence générale de transparence et de contrôle », qui expliquent le prix imposé aux consommateurs guadeloupéens. La SARA a hérité d'une rente coloniale que le gouvernement, son ministre des outre - mer et sa préfète masquent sous les lois du marché. C'est donc la préfecture qui fixe les marges limites de gros et de détail qui amènent le carburant réglementé de Guadeloupe à un tarif supérieur au prix non réglementé du carburant en France toujours dans l'optique de garantir les 8 à 15% de marges bénéficiaires de la SARA. La SARA se trouve en état de monopole absolu avec une rente de situation négociée et convenue avec le ministère du budget confirmée par Victorin LUREL lui-même. LKP rappelle que c'est par notre vigilance et notre mobilisation que nous mettrons à bas le système de pwofitasyon an péyi Gwadeloup ».

ÉCONOMIE, SOCIAL, SANTÉ

0,2% D' INFLATION EN JANVIER 2013 SELON L' INSEE

Selon l'INSEE , au mois de janvier 2013, l'indice des prix à la consommation des ménages en Guadeloupe augmente de 0,2 %. Les postes alimentation et services contribuent largement à cette évolution. Le glissement sur un an (janvier 2013 par rapport à janvier 2012) est de + 2,1 %. Les prix de l'alimentation s'élèvent (+ 0,6 %). Les prix des produits frais et des autres produits alimentaires augmentent respectivement de 1,3 % et 0,4 %. L'indice des prix des produits manufacturés diminue de 0,8 %. Les prix de l'habillement et chaussures sont en baisse (- 5,1 %), conséquence de la période des soldes survenue au cours du mois de janvier. Les prix des produits de santé sont également en baisse (- 3,0 %). A l'inverse, les prix des « autres produits manufacturés » progressent (+ 0,4 %). Les prix de l'énergie sont stables ce mois-ci, mais ils augmentent de 4,6 % sur un an. Les prix des produits pétroliers diminuent de 0,7 % en janvier, avec une baisse

des prix du gazole (- 2,7 %), partiellement compensée par l'augmentation du prix de la bouteille de gaz, qui passe de 23,04 à 23,48 euros. Les tarifs de l'électricité sont quant à eux à la hausse (+ 2,4 %). Tous les postes participent à cette évolution excepté les transports et communications (- 1,8 %). Augmentent également les loyers et services rattachés (+ 0,5 %), les services de santé (+ 0,3 %). Les services d'hébergement enregistrent une forte hausse (+ 11,7 %), qui est saisonnière. Enfin, les services postaux (+ 3,0 %) et la redevance et abonnements télévision (+ 1,3 %) sont eux aussi orientés à la hausse.

APPRÉCIATION DE LA RÉDACTION

Les informations économiques publiées par les administrations coloniales sont insuffisantes et prêtes à caution . On ne peut administrer et gouverner un pays sans que l'on dispose d'un dispositif détaillé d'aide à la décision sous forme d'informations régulières et fiables . Par exemple les informations sur les prix de l'INSEE interpellent car elles ne prennent pas en compte par exemple la différence entre prix importés et prix guadeloupéens .Il en de même en matière d'emploi et de chômage . Il est indispensable de modifier en profondeur les pratiques dans ce domaine .

LE BOUCLIER QUALITÉ PRIX POUR TROMPER LES GUADELOUPÉENS

Marcelle Pierrot, la Préfète de Région, a présenté hier, les éléments du « bouclier qualité prix » créé par l'article 15 de la loi relative à la régulation économique Outremer. Le prix de 100 articles est ainsi garanti pendant un an dans certains super et hypermarchés. La facture de ce panier de 100 produits de première nécessité ne doit donc pas excéder 360 euros. Le gain pour le consommateur est d'environ 10,5%. Le dispositif concerne 65% de produits de grandes marques, 14% de marques distributeurs et 21% de premiers prix. Par ailleurs, 18% du panier sont des produits locaux, essentiellement dans l'alimentaire : yaourts, confitures, sucre ou encore café. Ce « bouclier qualité prix » est appliqué, depuis hier et ce durant un an, par 16 hyper et super marchés, à partir de 800m² de surface. Il s'agit de :

- Carrefour Destreland, Carrefour Milenis, Géant Casino Bas-du-Fort et Hyper Casino Desmarais

-Boisripeaux services, Carrefour Contact Grand-Camp, Super U Grand-Camp, Hyper Casino Saint-François, Carrefour Market Le Moule, Super U

Pointe-à-Pitre, Carrefour Market Sainte-Rose, Carrefour Market Boisripeaux, Super Casino Jabrun, Super U Pliane, Carrefour Market Lamentin et Super U Petit-Canal.

LA CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE dénonce cette mascarade qui ne va pas réduire les inégalités des guadeloupéens face à la consommation. C'est de la poudre aux yeux pour duper et manipuler nos compatriotes et notamment ceux qui sont de condition modeste . Il faut s'attaquer aux différences de pouvoir d'achat qui dépendent du niveau des salaires et à la logique d'une économie de supermarché érigée pour consommer des produits fabriqués en France. Tout est fait pour maintenir un système avec des fonctionnaires qui bénéficient de primes, des chômeurs en grand nombre et des salariés du privé sous payés.

PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION



AFFAIRES MONDIALES

SOCIÉTÉ MONDIALE

SÉSSION ANNUELLE DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME À GENÈVE

À l'ouverture de la principale session annuelle du Conseil des droits de l'homme, lundi à Genève, de hauts fonctionnaires des Nations Unies ont souligné l'importance de renforcer les mécanismes internationaux de surveillance et de prévention des violations et de tenir les auteurs pour responsables de leurs actes. S'adressant aux membres du Conseil, la Haute Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Navi Pillay, a indiqué qu'en dépit des progrès accomplis au cours des deux dernières décennies dans les domaines de l'élimination de la violence contre les femmes et la lutte contre l'impunité pour les crimes très graves, des violations trop systématiques continuaient d'être perpétrées à travers le monde. « Même si des progrès ont été accomplis, il faut reconnaître que le verre n'est qu'à moitié plein », a relevé Mme Pillay, soulignant les rôles déterminants que la Cour pénale internationale (CPI) et le Conseil de

sécurité peuvent jouer dans la lutte contre l'impunité contre les crimes internationaux. « Le Conseil de sécurité a jusqu'ici échoué sur le dossier de la crise en Syrie », a-t-elle rappelé, « en dépit des très nombreuses allégations de crimes et de violations généralisés ou systématiques documentées par le Haut Commissariat, la Commission internationale d'enquête sur la Syrie, les organisations de la société civile et les procédures spéciales du Conseil ». La Haut Commissaire a également déploré l'inaction de la communauté internationale s'agissant de la Palestine et des crimes de guerre commis au Sri Lanka, en République démocratique du Congo (RDC) et au Mali. « Il faut donc continuer de renforcer le système mondial de protection des droits de l'homme et prévenir et punir autant que possible toutes les violations. Parallèlement, a-t-elle ajouté, et alors que le nombre d'acteurs de la société civile ne cesse de croître, il n'est pas tolérable que des militants des droits de l'homme ou des journalistes soient pris pour cible pour avoir été les acteurs du changement ou alerté contre les abus des droits de l'homme.

Organe intergouvernemental créé par l'Assemblée générale de l'ONU en 2006, le Conseil a pour but principal d'aborder des situations de violations de droits de l'homme et de formuler des recommandations en vue d'y remédier. « Depuis sa création le Conseil a gagné en crédibilité, en particulier avec ses procédures spéciales, les commissions d'enquêtes internationales ou encore le mécanisme de l'Examen périodique universel. En 1993, il y avait 26 procédures spéciales thématiques ou de pays. Aujourd'hui, il y en a 48, ce qui représente 72 experts nommés par le Conseil des droits de l'homme », s'est félicité Mme Pillay. Simultanément, le nombre d'organes conventionnels n'a cessé d'augmenter avec celui des instruments juridiques internationaux adoptés et ratifiés. Le Haut Commissariat a vu ainsi passer de 100 à plus de 1.000 aujourd'hui le nombre de ses fonctionnaires et se trouve submergé par les demandes d'assistance technique. Par conséquent, pour maintenir cette dynamique, il, a besoin de financements « réalistes et durables », a plaidé sa chef.

Également présent lors de cette séance d'ouverture, le Président de l'Assemblée générale, Vuk Jeremić, a reconnu que les propres capacités de réaction du Conseil étaient parfois mises à mal. Il a recommandé à ses membres de mettre davantage l'accent sur le respect des droits civils et politiques, mais aussi des droits économiques, sociaux et culturels, y compris le droit fondamental au développement. Le Président a ensuite exprimé sa profonde inquiétude devant ce qui lui a paru être la tragédie humanitaire « la plus horrible du moment »: l'effusion de sang en République arabe syrienne, qui a fait plus de 70.000 morts, la plupart des civils, et plus de 860.000 réfugiés et sans doute autant de déplacés à l'intérieur de leur propre pays. « Cela fait deux années que la communauté

internationale n'arrive pas à mettre fin à ce carnage », a rappelé le Président de l'Assemblée, pour qui un processus politique est de nature à mettre fin à cette violence et de parvenir à une solution négociée. Citant Winston Churchill lors de la victoire des alliés, il a rappelé que l'État devait servir ses citoyens, et non s'en rendre maître.

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

LE BRÉSIL AFFICHE SA PIRE CROISSANCE DEPUIS TROIS ANS

Malgré les mesures de relance du gouvernement, la croissance du pays n'a été que de 0,9% en 2012. Il s'agit de la pire année de la principale économie latino-américaine depuis 2009 quand la croissance du PIB brésilien avait ralenti à 0,3% en raison de la crise internationale. En 2012, la croissance du pays s'est établie à un moribond 0,9%, a annoncé vendredi l'Institut brésilien de géographie et statistiques (IBGE). Il s'agit de la pire performance en trois ans. Ce chiffre ne constitue pas pour autant une surprise. Les analystes financiers avaient prévu une croissance du PIB de 0,9% en 2012, d'après le dernier bulletin d'information de la Banque centrale diffusé lundi. Alors que de son côté, la Banque centrale tablait sur 1%. Directrice régionale pour l'Amérique latine de l'Economist Intelligence Unit (EIU), Irene Mia a déclaré que "c'est évidemment un taux de croissance très faible pour un grand marché émergent comme le Brésil, avec autant de potentiel, et il est en-deçà de son potentiel de croissance". Elle renchérit : "Le rythme de croissance semble s'être accéléré vers la fin de l'année dernière mais le PIB total annuel est décevant." L'analyste table toutefois sur une croissance de 3,5% en 2013 "si les investissements continuent", tandis que le gouvernement, lui, mise sur 4,5%. Surtout, Irene Mia estime qu'au cours des cinq prochaines années, l'économie brésilienne devrait redémarrer, encouragée par les grands événements sportifs que le pays organise - la Coupe du Monde de football en 2014 et les jeux Olympiques en 2016 - et la période électorale en vue des présidentielles de 2014. Toutefois, "nos pronostics pour 2013-2017 sont inférieurs à ceux de 2010-2014, quand la croissance du PIB a été de 4,5% en moyenne" en raison de divers facteurs. Elle cite notamment "un ralentissement de la croissance de la force de travail et d'un marché du travail plus ajusté, une demande chinoise plus faible et une croissance moins importante du crédit".

UNE NOUVELLE DÉVALUATION DE LA MONNAIE DU VENEZUELA ?

Le Venezuela détient le triste record du nombre de dévaluations en Amérique Latine depuis 1999. La dernière en date, qui remonte au mois dernier a fait passer le bolivar de 4.30 à 6.30 face au dollar américain. L'histoire économique récente du pays compte déjà cinq dévaluations. La

dévaluation de février était attendue par tous les observateurs. En effet , l'année 2012 a vu une augmentation des dépenses publiques de près de 26% en termes réels. Tout cela, alors que le pays venait à peine de sortir de la récession . La dévaluation, bien qu'elle a certainement pris de court une partie des Vénézuéliens, n'était donc pas une surprise. Grâce à la dévaluation, les besoins en financement de Caracas sont tombés d'environ 80 milliards de dollars à 23 milliards pour cette année. Toutefois, malgré cette mesure et la réduction engagée des dépenses qui se traduit par une baisse des importations du secteur public et notamment celles via le Fonds de financement conjoint Chine-Venezuela, le déficit budgétaire reste à 5.3% du PIB . Le Venezuela devait avoir recours à l'émission de dette et à des prêts bilatéraux ou multilatéraux pour cette année. Au cours des deux dernières années, le pays est parvenu à lever sur les marchés, souvent à un coût très onéreux, entre 20 et 21 milliards de dollars. On peut donc espérer, objectivement, que le même schéma se produise pour 2013. L'inconnue majeure est de savoir à quel taux le pays pourra emprunter. Chavez a toujours été apprécié des marchés financiers car il a systématiquement, et à temps, fait face aux obligations de remboursement du pays. Pour le Venezuela, le réel problème se pose plutôt à moyen/long terme. Le Venezuela a été incapable de réduire une inflation galopante qui, selon les projections, pourrait atteindre 33% en 2013, et donc créer un nouveau fardeau supplémentaire en termes de déficit budgétaire. De fait, une nouvelle dévaluation paraît inévitable à l'horizon 2014. La dévaluation de février était certainement nécessaire, vu l'état économique et budgétaire du pays, mais elle est arrivée trop tardivement et était trop faible. Les experts tablaient en effet sur un taux de 7.50 bolivars pour un dollar afin que la mesure réussisse. Avec l'inflation qui pourrait dépasser 30% cette année, le taux de change pourrait ainsi grimper lors de la prochaine dévaluation à 8 bolivars pour un dollar, entraînant des difficultés de la population, et notamment de la classe moyenne. Ces nombreuses dévaluations imposent une remise à plat de la politique économique, fiscale et monétaire du pays. Cependant le prix du pétrole élevé continuera à protéger .

CHINE

GUERRE DES MONNAIES : LA CHINE SE DIT PRÊTE

Le vice-gouverneur de la banque centrale chinoise a déclaré que Pékin était "tout-à-fait prête" à une guerre des monnaies. Il a cependant appelé les autres nations à se conformer au consensus atteint lors du G20. Si cette guerre a lieu, la Chine est "tout-à-fait prête". Ce sont par ces mots que le vice-gouverneur de la banque centrale chinoise a mis en garde les autres pays engagé dans des programmes ayant pour objectif d'abaisser leur

taux de change, selon l'agence de presse chinoise Xinhua. Yi Gang a cependant appelé le monde à se conformer au consensus atteint lors du G20 pour éviter la confrontation. Les ministres des Finances du G20 se sont réunis le mois dernier à Moscou pour chercher à écarter la menace d'une guerre des monnaies. Ces craintes avaient été en grande partie alimentées par la nette dépréciation du yen japonais pour soutenir les exportations du pays. Yi Gang a affirmé qu'une guerre des monnaies pourrait être évitée si les décideurs des grands pays observaient le consensus atteint lors du récent G20, selon lequel les politiques monétaires devaient avant tout servir d'instrument aux économies nationales. Mais la Chine "est tout-à-fait prête", a-t-il averti. "En terme à la fois de politique monétaire et autres mécanismes, la Chine prendra complètement en compte les politiques d'assouplissement quantitatif mises en place par les banques centrales des pays étrangers", a-t-il expliqué.

OCCIDENT

ÉTATS UNIS : RÉDUCTION DES DÉPENSES PUBLIQUES

85 milliards de dollars de coupes automatiques dans les dépenses budgétaires des États-Unis devraient donc prendre effet ce vendredi, sans accord au Congrès pour éviter cet écueil. Les réductions de dépenses toucheraient plusieurs postes allant de l'éducation à la défense. Barack Obama, le président américain, rencontre encore ce jour les leaders congressistes, mais les observateurs n'entretiennent guère d'espoir à cette occasion. Obama pourrait donc être légalement contraint de signer la demande ce jour, mettant en vigueur les fameuses et redoutées coupes budgétaires. Le processus de "séquestre" serait alors en place...Obama ou Ben Bernanke ont déjà prévenu de l'impact que pourraient avoir ces réductions de dépenses, dans un contexte de reprise économique timorée aux États-Unis. Selon les données dévoilées hier par le gouvernement, le PIB américain n'aurait en effet progressé que de 0,1% en rythme annualisé pour le quatrième trimestre. Ajouter une nouvelle cure d'austérité à ces difficultés économiques ne devrait donc pas se révéler propice. Les agences fédérales seraient alors forcées, dès ce jour, de limiter leurs budgets. Fait assez curieux, ces mêmes agences ne connaissent pas encore... leurs budgets pour l'année. Le Congrès, qui n'a pas encore adopté le budget, aurait donc en théorie la capacité de lisser l'impact des coupes après leur mise en place. Les États-Unis feront ensuite face à une autre échéance cruciale, celle du 27 mars, avec l'expiration des financements du gouvernement, qui aurait alors besoin de fonds plus appropriés. La menace, sur le papier, serait une fermeture des services gouvernementaux, à l'exception des services dits essentiels. D'après le

rapport gouvernemental du jour aux Etats-Unis, les revenus personnels des ménages pour le mois de janvier 2013 ont rechuté de 3,6% en comparaison du mois antérieur, après un solide gain en décembre. Le consensus était d'un peu plus de 2% de baisse en janvier. Les dépenses de consommation de ces ménages, quant à elles, ont augmenté de 0,2% par rapport au mois précédent, en ligne avec le consensus des économistes et la hausse de décembre. L'indice de prix "core PCE" rattaché aux dépenses, très suivi par les banquiers centraux américains, a augmenté de 0,1% en comparaison du mois antérieur, contre +0,2% de consensus de place. L'indice du sentiment des consommateurs américains mesuré par l'Université du Michigan et Reuters pour le mois de février 2013 est ressorti à 77,6 pour sa lecture finale, contre un consensus voisin de 76 et un niveau de 76,3 pour l'estimation préliminaire dévoilée plus tôt ce mois. Les dépenses de construction aux Etats-Unis pour le mois de janvier 2013 ont reculé de 2,1% par rapport au mois précédent, affichant ainsi leur plus forte baisse depuis juillet 2011. Le consensus tablait sur une légère progression. Les dépenses totalisent 883 Mds\$ environ. La hausse du mois de décembre a été révisée à 1,1%, contre 0,9% précédemment estimé. En comparaison de janvier 2012, les dépenses restent en progression de 7,1%. L'indice d'activité américaine ISM manufacturier pour le mois de février 2013 a atteint un niveau de 54,2, dépassant le consensus, après un niveau de 53,1 en janvier. L'indice traduit une accélération de l'expansion de l'industrie manufacturière aux Etats-Unis. Le consensus était logé à 52,5. L'indice général de février ressort au meilleur niveau depuis juin 2011. La mesure de la production en février atteint 57,6, contre 53,6 en janvier. Le sous-indice relatif aux commandes nouvelles, quant à lui, grimpe à 57,8 contre 53,3. La mesure des commandes à l'export ressort à 53,5, contre 50,5 un mois avant. L'indice des prix payés progresse à 61,5, contre 56,5. L'indicateur de l'emploi, enfin, se monte à 52,6, contre 54 en janvier.

PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA



ÉTAT DES MARCHÉS

ASIE

L'Asie termine la semaine sur une note plus hésitante ce vendredi, après un repli tardif à Wall Street hier soir. La Bourse de Tokyo finit malgré tout la séance en hausse de 0,41% ce vendredi à 11.606 pts, aidée par la nomination par le gouvernement japonais

d'un gouverneur de la Banque du Japon bien vu des marchés car susceptible de prendre des mesures encore plus radicales pour tenter de sortir le pays de l'ornière. Le Premier ministre japonais Shinzo Abe a en effet proposé au poste de gouverneur de la Banque du Japon Haruhiko Kuroda, président de la Banque asiatique de développement, la BAD, et chaud supporter d'une politique monétaire jugée "très accommodante"... Ailleurs, la tendance générale était donc incertaine, avec un gain de 1% à Séoul, mais un recul de 0,4% à Hong Kong et Sydney. Shanghai redonne même quasiment 1% ce matin...

ÉTATS UNIS

Wall Street a fini en légère hausse ce vendredi soir, prudent alors que les fameuses coupes budgétaires automatiques aux Etats-Unis devraient entrer en action d'ici minuit. Sur le front économique, l'ISM manufacturier américain et l'indice de confiance du Michigan ont dépassé les attentes. Le DJIA a gagné 0,25% à 14.089 pts, le Nasdaq a progressé de 0,30% à 3.169 pts, et le S&P500 a repris 0,23% à 1.518 pts. Sur l'ensemble de la semaine, le DJIA monte de 0,6%, le Nasdaq gagne 0,3% et le S&P500 prend 0,2%.

EUROPE

Les Bourses européennes ont terminé en baisse modérée vendredi, après avoir réduit une grande partie de leurs pertes - tandis que Wall Street effaçait les siennes et que le dollar gagnait du terrain - en réaction à de bonnes surprises au niveau de la conjoncture économique aux États-Unis. La croissance du secteur manufacturier aux États-Unis a atteint son rythme de croissance le plus fort depuis juin 2011, ont montré les résultats de l'enquête mensuelle de l'Institute for Supply Management (ISM) auprès des directeurs d'achats. À Paris, l'indice CAC 40 a terminé en baisse de 0,62% à 3.699,91 points. Le Footsie britannique fini en hausse de 0,28% et le Dax allemand a perdu 0,43%, tandis que l'indice EuroStoxx 50 finissait la séance sur une perte de 0,64%. Sur l'ensemble de la semaine, le CAC 40 a perdu 0,17%. À la clôture en Europe, les grands indices américains étaient stables.

CHANGE

L'euro repassait légèrement au-dessus du seuil de 1,30 dollar, après une chute en début d'échanges liées au regain d'inquiétude sur la croissance économique mondiale et à l'entrée en vigueur prévue vendredi de coupes budgétaires aux Etats-Unis. Vers 22H00 GMT, l'euro valait 1,3018 dollar contre 1,3062 jeudi vers 22H00 GMT. La monnaie unique européenne est tombée vers 15H15 GMT à 1,2967 dollar, son niveau le plus faible depuis le 11 décembre. L'euro progressait face à la devise nippone, à 121,79 yens contre 120,95 yens jeudi soir. Le dollar rebondissait face à la monnaie japonaise, à 93,57 yens contre 92,58 yens la veille."L'humeur du marché reste relativement négative à l'égard de l'euro mais, à l'approche du week-end, les investisseurs procèdent à quelques ajustements de leurs portefeuilles", ce qui crée "un léger rebond" de la devise, a noté Nick Bennenbroek, de Wells Fargo. Vers 22H00 GMT, la livre britannique reculait face à la monnaie unique, à 86,55 pence pour un euro, comme face au billet vert, à 1,5039 dollar, après avoir atteint 1,4986 dollar, son niveau le plus faible depuis juillet 2010. La devise helvétique baissait face à l'euro, à 1,2277 franc suisse pour un euro, comme face au dollar, à 0,9432 franc suisse pour un dollar, après être tombée à

0,9463 franc, son niveau le plus faible depuis le 19 novembre. La devise chinoise a terminé à 6,2230 yuans pour un dollar contre 6,2217 yuans la veille.

MATIÈRES PREMIÈRES

l'autre.

Prix des carburants en France

SP98	SP95	E10	Gas +	Gas	E85	GPL
1.646 €	1.585 €	1.582 €	1.493 €	1.420 €	0.912 €	0.848 €

Prix des carburants en Guadeloupe

Sans plomb 98	Gasoil
1,56€	1.48 €

PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION



MANAGEMENT ET DROIT

LA FAUTE INEXCUSABLE DU PIÉTON LORS D'UN ACCIDENT DE LA CIRCULATION

Toute victime d'accident de la circulation dispose d'un droit à l'indemnisation pour le ou les dommage(s) qu'il a subit. Conformément à l'article L-122-1 du Code de la route renvoyant à la loi 85-677 du 5 juillet 1985, l'indemnisation concerne selon l'article 1, les : "victimes d'un accident de la circulation dans lequel est impliqué un véhicule terrestre à moteur ainsi que ses remorques ou semi-remorques". Ladite loi déroge au régime ordinaire de responsabilité prévu par le Code civil. La loi énoncée s'applique également à tout passager d'un train, tramway pour peu que soit impliqué dans l'accident un véhicule à moteur. Est exclu du champ d'application de la loi les "chemins de fer et des tramways circulant sur des voies qui leur sont propres." Par ailleurs, l'article 76 du décret du 22 mars 1942 énonce que "Lorsqu'une voie ferrée est établie ou traverse à niveau la plateforme ou seulement la chaussée d'une voie publique, tout piéton, cavalier ou conducteur de véhicule doit, à l'approche d'une voiture ou d'un train appartenant au service de la voie ferrée, dégager immédiatement cette voie et s'en écarter de manière à livrer passage au matériel qui y

circule."Il en résulte ainsi une responsabilité du piéton, cavalier ou conducteur de véhicule qui enfreint le présent article. Sa responsabilité est donc engagée en vertu des articles 1382 et 1383 du Code civil. Est également exclu de la présente loi tout accident impliquant un piéton avec un vélo, squatteur, personne en roller etc ...L'indemnisation du piéton se fera en appliquant la responsabilité civile de ces derniers et en application de l'article L124-3 1er alinéa du Code des assurances. Néanmoins, si le piéton est généralement indemnisé du ou des préjudice(s) qu'il a subi lors d'un accident de la circulation, la loi 85-677 prévoit une exclusion - toute restrictive- à cette généralité, la faute inexcusable du piéton. La faute inexcusable du piéton est définie par la Cour de cassation dans son arrêt n° 04-10.996 du 30 juin 2005 comme une « faute volontaire d'une exceptionnelle gravité, exposant sans raison valable son auteur à un danger dont il aurait dû avoir conscience ». Selon la Cour de cassation dans son arrêt n° 10-30.711 du 28 septembre 2011 : "la notion de faute grave est constituée par la violation d'une règle élémentaire de prudence qui dans les mêmes circonstances se serait imposée à tout homme raisonnable, ou l'inattention inexcusable, ou l'absence totale de réflexion." On peut donc constater que la négligence ou l'imprudence n'est pas suffisants pour l'apprécier. La faute ne doit pas également avoir de cause justificative, pouvant résulter d'un état de nécessité (par exemple, piéton traversant la chaussée pour échapper à un essaim de frelons ou du comportement d'un tiers. Il faut également que le comportement de la victime constitue la « cause exclusive » de l'accident. Elle ne peut donc jamais être invoquée lorsqu'une faute quelconque est relevée à l'encontre du conducteur mis en cause. Le 2ème alinéa de l'article 3 prévoit une exception. Toute victime âgée de moins de 16 ans ou de plus de 70 ans ou ayant prouvé un taux d'invalidité d'au moins 80% sera automatiquement indemnisée. Tel ne sera pas le cas de la victime ayant cherché volontairement le dommage subi (3ème alinéa). On nuancera cependant la notion "d'absence totale de réflexion" mentionné par la Cour de cassation cité plus haut qui, pour retenir la faute grave pour appliquer la faute inexcusable au piéton devra avoir conscience de sa faute ce qui ne sera le cas si ce dernier se trouve en état d'ébriété. C'est principalement pour cette raison que les arrêts déclarants le piéton responsable d'une faute inexcusable ont été cassés par la Cour de cassation. Cette notion restrictive se retrouve également dans des cas comme la traversée de la chaussée en s'y précipitant en dehors des passages protégés ou être monté par jeu sur un pare-chocs . D'autres arrêts ont été confirmés tel que : le franchissement en courant d'un boulevard à 4 voies protégé dont l'accès était protégé par un grillage , la blessure d'un propriétaire de véhicule mal stationné empêchant son déplacement par un chariot élévateur [6] , le piéton empruntant de nuit la voie la voie de gauche d'une autoroute sans dispositif réfléchissant , le piéton empruntant une route

nationale enjambant un garde-corps donnant sur un talus en forte pente puis un muret donnant sur une route nationale . La raison invoqué confirmant ces arrêts sont à l'image de la justification donné par le dernier arrêt cité à savoir que le piéton "ne pouvait ignorer (...) le danger d'une exceptionnelle gravité dont aurait eu conscience un homme normalement avisé." La faute inexcusable du piéton est par conséquent une notion toute restrictive qui pour être apprécié doit être parfaitement justifié (notamment sur la notion de la conscience de la faute) sous peine de se voir rejeté par la Cour de cassation.

PRÉPARÉE PAR MYRIAM ROMUALD



TABLEAU DE BORD

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2013 à 9,43 euros de l'heure. Avec cette hausse de 0,3%, le salaire minimum passe à 1430,22 euros bruts mensuels pour 35 heures.

Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minima est de: **1679,7 € brut mensuel** dont **254€** de prime BINO. Avec les critères de Guadeloupe les chiffres sont : **9,50 brut ; 1440,86 brut.**

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION:

L'indice du coût de la construction (ICC), s'élève au 4e trimestre 2011 à 1.638 points soit une augmentation annuelle de 6,85 %. Au quatrième trimestre 2011, l'indice des loyers commerciaux s'établit à 106,28. Sur un an, il est en hausse de 3,26 %. Loyer commerciaux

Au 2e trimestre 2012, l'indice des loyers commerciaux augmente de 0,6% à 107,65 points et de 3,1% sur un an.

Coût de la construction

Au 2e trimestre 2012, l'indice du coût de la construction baisse de 3% sur un trimestre, à 1 666 points, et augmente de 4,6% sur un an.

POPULATION

POPULATION 2011: 401 784 habitants

OFFRE

PIB 2011 : 7 910 dont 34 % de PIB non marchand (2 690)

IMPORTATIONS 2011: 2 664

RESSOURCES TOTALES : 10 574

DEMANDE

CONSOMMATION 2011: 8 488 (5 126 ménage et 3 362 administration)

INVESTISSEMENT 2011 : 1 476

EXPORTATIONS 2011 : 889

DEMANDE TOTALE : 10 853

PRIX

SEPTEMBRE 2012 : 1,5 % SUR UN AN

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI EN SEPTEMBRE 2012 : 65 470

OFFRE D'EMPLOI EN SEPTEMBRE 2012 : 690

NOMBRE D'ENTREPRISES

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES MARS 2012 : 542

PRÉPARÉE PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

LA NATION

**PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE : 22 BIS
RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE**

INTERNET : SITE INTERNET : <http://guadeloupeconvention.typepad.com> ;

<http://www36.jimdo.com/app/s060009c26218383e/p0f5a47fdd2282739/>

FACEBOOK <http://www.facebook.com/pages/La-Nation/157867524265289>

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**

COMITÉ DE RÉDACTION : José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila; Wesley aminata.

ADMINISTRATION :

PRÉSIDENT DU CONSEIL D ADMINISTRATION : DAVILA JACQUES

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF:

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ; Agence de presse :

Média info

Pensez ENVIRONNEMENT : n'imprimez que si nécessaire

LA NATION

LE REGARD DES GUADELOUPÉENS

SUR LA GUADELOUPE

ET

SUR LE MONDE